

COMMUNE DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE

- :: -

ARRETE PORTANT RETRAIT D'UNE AUTORISATION DE TRAVAUX, D'AMENAGER OU DE MODIFIER
UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP) N° 062.178.24.00047

- :: -

ARRETE MUNICIPAL N° 2024-1363

- :: -

- :: -

Le Maire de la Commune de Bruay-La-Buissière,

Vu le Code l'urbanisme et notamment l'article R 431.30

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 07 février 2007, mis en révision le 12 septembre 2011, rendu exécutoire le 18 mai 2015, modifié le 12 février 2016, mis à jour le 15 janvier 2018,

Vu l'arrêté d'opposition à l'autorisation de travaux n°062.178.24.00027 délivré à la SAS HOLDING LOUISE en date du 03 décembre 2024,

Vu la demande de retrait formulée par Monsieur Thomas BOUKHOBZA datée du 20 décembre 2024,

Considérant l'illégalité de l'autorisation de travaux par Monsieur BOUKOHBZA au regard des deux législations distinctes de l'aménagement commercial et de l'aménagement des établissements recevant du public,

ARRETE :

Article 1 : l'arrêté d'opposition à l'autorisation de travaux enregistrée sous le numéro 062 178 24 00047 délivré le 03 décembre 2024 est retiré.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Lille (5 rue Geoffroy de Saint-Hilaire, CS 62039, 59014, LILLE Cedex), dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible depuis le site www.telerecours.fr.

Il peut par ailleurs faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité signataire du présent arrêté. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans un délai de deux mois suivant la réponse au recours gracieux. Une absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant décision implicite de rejet.

A Bruay-La-Buissière, le 26 décembre 2024
Certifié exécutoire,



Pour le maire
L'adjointe déléguée,
Madame Sandrine PRUD'HOMME

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sandrine Prud'homme", is written over a horizontal line.